

ROCHE

autrement

Bulletin d'information de la municipalité de Roche-lez-Beaupré

JUILLET - AOUT 2008

spécial personnel municipal



De gauche à droite : Élodie Lorenz, responsable centre de loisirs - Marie-Alex Colton, adjointe technique - Annie Dudoit, adjointe technique - Pascale Bonchaumon, adjointe technique - Michèle Duchaine, adjointe technique - En médaillon : Corinne Loustan, agent spécialisé, école maternelle et Jean-Louis Barbier, adjoint technique.



FEUX D'ARTIFICE AU STADE DU DOUBS

Pour la fête nationale, une retraite aux flambeaux pour les enfants aura lieu le 13 juillet, au soir, avec deux points de rassemblement : devant les Ets Reboud pour le haut du village et devant le garage communal pour le bas du village, rassemblement à 21 h 30. Jonction des deux groupes sur la place de la Poste, pour un défilé commun jusqu'au stade du Doubs où les feux d'artifice seront tirés vers 23 heures.

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Le coin du jardinier.....	4
Le fil du mois.....	6
Service aux handicapés.....	7
Le Conseil municipal.....	9
Le P P R L.....	10
Personnel municipal.....	11
Fleurissement de Roche.....	12

ETAT CIVIL

Naissances

Line LIEGEON, le 5 mai
Lucas THOMASSET, le 6 mai
Chloé HENRIOT, le 21 mai
Clara DE JOFFREY, le 4 juin

Décalage des COLLECTES des DECHETS

Déchets résiduels (bacs gris) : collecte le 15 juillet 2008

Déchets recyclables (bacs bleus) : collecte le 18 juillet 2008

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception - Rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN

Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël KONSO - Philippe VALLET

Imprimerie Camponovo-Bouchard

le mot du maire



Le tissu associatif de notre commune, une fois encore, a démontré sa volonté et son dynamisme en créant les Jeux Olympiques rochois. Malgré un temps incertain et une pluie diluvienne, en fin d'après-midi, cette manifestation fut un réel succès. En conclusion, les Jeux Olympiques rochois peuvent espérer une prochaine édition et une méditation constructive...

Notre village a vu fleurir sa rue principale et ses différents édifices communaux. Quelques petites corrections sont à apporter pour l'année prochaine, la commission y travaille déjà.

A travers cet article, je tiens à remercier, que ce soit pour les Jeux Olympiques ou la plantation des fleurs, les associations, les bénévoles, les parents, les adjoints et les conseillers municipaux.

Bonne nouvelle en ce qui concerne les taux d'imposition de notre commune, ils n'augmenteront pas cette année, malgré une trésorerie exsangue. Cette décision est un choix du conseil municipal.

Placé sous le signe du dynamisme, le début de mandat a été volontaire et tourné vers l'avenir. Tel est l'esprit qui motive l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger.

Je me permets de souhaiter, à toutes les Rochoises et à tous les Rochois, en cette période estivale, de bonnes et profitables vacances...

Croyez à mon dévouement.
Stéphane COURBET,
Maire de Roche-lez-Beaupré

L'ennemi de l'été...

Alerte ! Ils sont de retour ! Ils viennent jusque dans nos potagers, nos rosiers, nos vergers et nos parterres se nourrir aux dépens de nos plantes. "Ils" : les pucerons, la bête noire (si l'on peut dire) des jardiniers qui souvent ont la douloureuse surprise de constater, dès Pâques, l'arrivée des premiers bataillons sur les griseilliers. Cet insecte homoptère revêt différentes formes pour tromper son monde, frapper à droite et à gauche. Et rares sont les végétaux qui échappent à son stylet.

Les arbres et arbustes victimes des pucerons sont pléthore et il n'y a pas jusqu'à l'épicéa, arbre majestueux et solide s'il en fût, qui ne soit attaqué par une espèce particulière, le chermès, qui provoque la formation de galles en ananas tout à fait caractéristiques.

Au verger, les pucerons prédateurs, sont légion : pucerons vert et cendré du pommier, bruns du poirier, noirs du cerisier, puceron lanigère qui se dissimule sous de longues cires laineuses, pucerons farineux du prunier et du pêcher.

Au potager, des pucerons blanchâtres parasitent les racines des laitues et les feuilles de choux tandis que le puceron noir de la fève rend désagréable la cueillette des haricots...verts. Quant au puceron vert, il s'attaque aux griseilliers et aux framboisiers.

Coté jardin d'agrément, dahlias, capucines, soucis, reines-marguerites, autant d'espèces florales dont les pucerons font leurs délices.

Les pucerons interviennent de façon négative sur les plantes à quatre niveaux :

- ce sont des insectes piqueurs qui plongent leur stylet dans les tissus végétaux où circule la sève qu'ils aspirent. Ils affaiblissent ainsi la plante-hôte ;

- en même temps, ils injectent dans les vaisseaux conducteurs de la salive toxique ;

- ils peuvent aussi inoculer des virus dont les effets se révèlent parfois désastreux sur les plantes en pleine végétation ;

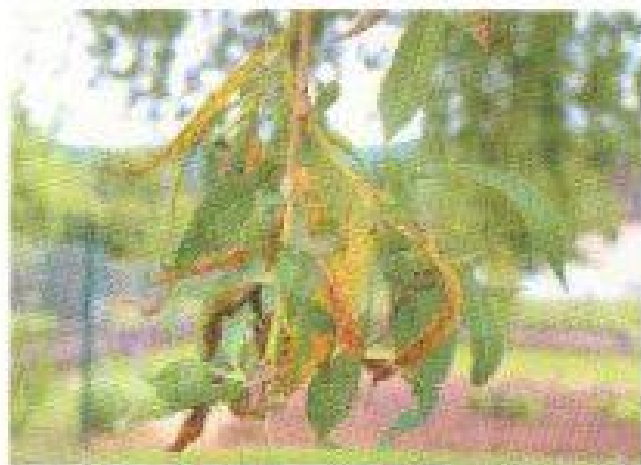
- enfin, ils émettent des gouttes de liquide, le miellat, excrétion de la fraction sucrée de la sève en excès. Sur ce miellat peut se développer un champignon fuligineux noir, la fumagine, qui va provoquer l'asphyxie des feuilles.

Un puceron à l'œuvre se montre fort goulu : du matin au soir, sans bruit, il mange, souvent caché à la face inférieure des feuilles qui se crispent sous l'effet des piqûres. La prolifération du puceron est extraordinaire : certaines espèces peuvent avoir jusqu'à 16 générations au cours de la saison. On compte en moyenne 5 à 6 générations annuelles.

Tout n'est cependant pas rose dans l'existence d'un puceron. Par exemple, il est incapable de résister à ses ennemis comme la coccinelle qui croque allégrement ses 60 pucerons par jour. Et les syrphes, chrysopes et autres insectes entomophages pourchassent avec avidité cette nourriture facile, assurant ainsi une sorte de régulation naturelle entrant dans le cadre de la lutte intégrée.

Non seulement le puceron est convoité comme gibier, mais il est aussi exploité

par les fourmis qui le "traient" pour en obtenir les précieuses gouttelettes de miellat qu'elles transportent à leur nid quand, pour se simplifier la tâche, elles ne portent pas les pucerons eux-mêmes sur le dos pour les loger plus près de leur gîte. C'est la transhumance des pucerons !



20 kilos de miellat peuvent être ainsi récoltés en une année par une fourmilière. On peut cependant combattre les pucerons au moyen de 3 types de produits :

- avec des aphicides (insecticides spécifiques des pucerons) de synthèse dont la matière active agit par contact et ingestion sur ces insectes ;

- avec du purin d'ortie que l'on peut préparer soi-même, mais la durée d'action est très courte ;

- avec des produits systémiques, ce qui signifie que la matière active est absorbée par les feuilles de végétaux, véhiculée par la sève qui devient ainsi toxique pour les pucerons. Ce qui garantit une plus longue durée d'action (plusieurs semaines) et une protection du principe actif contre la pluie. En plus, ils réduisent le nombre d'interventions.

Bonne chasse et bon été !

Philippe COUTIN

Le printemps est déjà là et l'été approche à grands pas, c'est le moment de vous remettre à vos activités de pleine nature favorites ou d'en découvrir de nouvelles.

RCK vous propose, à titre de découverte ou de perfectionnement, les activités suivantes : Canoë-kayak, escalade, tir à l'arc, sarbacane, arts du cirque. Ci-dessous les tarifs des animations encadrées pour l'année 2008.

ACTIVITÉ CANOË-KAYAK

Séances d'initiation et de perfectionnement en canoë-kayak sur rivières de la région (Doubs, Cusancin, Ain, Ognon...) **Durée : environ 2 h 30**

ROCHE	Prix unitaire (€)	Effectif	Supplément par personne
1 demi-journée	85	12	8
3 demi-journées	79	12	7
1 journée	146	12	14

Descente de la LOUE	Prix unitaire (€)	Effectif	Supplément par personne
1 demi-journée	156	10	15
1 journée	203	10	19

Activité grand canoë de 9 places

ROCHE	Prix unitaire (€)	Effectif	Supplément par personne
1 demi-journée	85	12	8
3 demi-journées	79	12	7
1 journée	146	12	14

ACT. TIR A L'ARC

Durée : environ 2 h 30

Matériel : matériel pour 10 personnes

	PU (€)	Effectif
1 demi-journée	85	10
3 demi-journées	79	10
1 journée	146	10

ACT. SARBACANE

Durée : environ 2 h 30

Matériel : matériel pour 12 personnes

	PU (€)	Effectif
1 demi-journée	85	12
3 demi-journées	79	12
1 journée	146	12

ARTS DU CIRQUE

Lieu : dans vos structures ou à Roche

Effectif : 10 personnes

	PU (€)	Effectif
1 demi-journée	85	10
3 demi-journées	79	10
1 journée	146	10

VÉLO TOUT TERRAIN

Lieu : dans vos structures ou à Roche

Effectif : 10 personnes

Matériel : Le public apporte son VTT en bon état et un casque homologué

	PU (€)	Effectif
1 demi-journée	85	10
3 demi-journées	79	10
1 journée	146	10

Nous avons la possibilité de nous déplacer sur vos lieux d'animation. Il vous sera facturé 0,4 euros du kilomètre (départ Roche).

SERVICE aux handicapés

La CAGB a décidé de mettre en place le service EVOLIS Ville. C'est un service à la demande, disponible 7 jours sur 7, sur réservation, tout au long de l'année :

- pour des déplacements d'adresse à adresse dans toutes les communes du Grand Besançon,
- de 7 h à 21 h, du lundi au jeudi et les dimanches et jours fériés (sauf 1^{er} mai),
- de 7 h à 23 h le vendredi et samedi

Ce service est effectué selon les modalités suivantes :

- par des minibus spécialement aménagés pour accueillir des fauteuils roulants, avec possibilité d'un accompagnement gratuit par personne au choix du client EVOLIS Ville,
- grâce à des réservations par téléphone (08.25.00.22.44) ou par internet (www.ginkos.com)
- par une tarification simple, 1 voyage = 2,10 euros.

Pour tous renseignements :

08.25.00.24.44

CULTE

Durant les vacances et jusqu'au 15 août, la messe sera célébrée le dimanche, à 10 heures 30, à l'église de Thise. Elle aura lieu, à l'église de Roche, le 24 août et à Chaleze, le 31 août.



Le samedi 31 mai, se sont déroulés, au stade du Doubs, les premiers jeux olympiques rochois auxquels participèrent 120 enfants.

Malgré les intempéries qui ont interrompu le déroulement des épreuves, ce fut pour tous une manifestation pleine d'entrain et de bonne humeur où chacun eut à cœur de réaliser de bonnes performances. Des coupes et des médailles récompensèrent tous les participants.



Que soient ici remerciés les nombreux bénévoles qui accompagnèrent les équipes, animèrent les différents ateliers et servirent aussi bien boissons que crêpes.

Bibliothèque

Durant les mois de juillet et août 2008, la bibliothèque Victor-Hugo sera ouverte de 16 h. 30 à 18 h. 30, excepté le lundi 14 juillet.

La bibliothèque vous informe qu'à partir du mois de septembre 2008, son "Espace Exposition" est ouvert à toutes les associations rochoises ainsi qu'à tous les habitants du village pour qu'ils puissent exposer leurs réalisations, s'adresser à Elke Maire, au 03.81.60.59.31.

Les résultats de l'élection du plus beau marque-page vous seront communiqués en septembre. Merci aux personnes qui se sont déplacées.

Si des personnes, dans l'incapacité de se déplacer, souhaitent s'inscrire à la bibliothèque et se faire porter des livres à domicile, n'hésitez pas à profiter de cette nouvelle possibilité et téléphoner à Thérèse Rouinsart, au 03.81.57.02.52.

Le vide-grenier,
organisé par le CLAM,
aura lieu le 14 septembre.

Inscription auprès de
Madeleine ROUSSEAU,
du 15 août au 7 septembre

☎ 06.22.80.84.83

de 12h30 à 13h30
et de 19h30 à 20h30

Compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2008

TARIFS MUNICIPAUX : Les tickets de cantine et de garderie ne sont augmentés que de 1 %. Quant aux locations de salles, elles subissent un relèvement de 2 %.

PRESBYTERE : Pour répondre à l'appel d'offre, projet de l'ancienne municipalité, la décision est prise de différer ce dossier

BIBLIOTHEQUE : L'aménagement de la bibliothèque ayant rencontré des mauvaises surprises, un avenant de travaux pour un montant de 10971 euros a été voté.

AIRE DE JEUX : Le CM a voté l'implantation d'une aire de jeux d'enfant. L'implantation sera décidée après recensement des terrains communaux.

VOIRIE : Un entretien programmé annuel est décidé par le CM. Cette forme d'action a pour but d'éviter des interventions d'urgence onéreuses et d'assurer un minimum de confort. Les finances restent, cependant, la clé de la réalisation de ce programme.

EMPRUNT : Différentes factures, correspondant aux travaux réalisés par l'ancienne municipalité, sont à régler par la nouvelle équipe : Solde luminaires et feux tricolores route nationale : 65725 euros - Solde enfouissement lignes électriques (rue de Laumène) : 149309 euros - Trottoirs (rue nationa-

le) : 78744 euros - Mini terrain de foot : 74179 euros - Meubles bibliothèque : 26702 euros - Solde travaux bibliothèque : 15876 euros Travaux assainissement (rue du Vieux-Roche) : 36922 euros, soit un total de 447459 euros.

La trésorerie ne permettant pas d'acquitter la totalité de ces dettes, la municipalité envisage un emprunt de 350000 euros.

Afin de lisser la dette communale, le remboursement de cet emprunt sera différé au 01 janvier 2010 (130283 euros/an).

ETAT DE LA DETTE *en capital, au 01 janvier 2008*

2008	661954 €
2009	704018 €
2010	606778 €
2011	542663 €
2012	475638 €
2013	405565 €
2014	332300 €
2015	255689 €
2016	194985 €
2017	159233 €
2018	124685 €



La commission éclairage est à votre écoute. Vous pouvez aviser la mairie de toutes anomalies ou défauts constatés.

le PPRI

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Doubs vient d'être approuvé par la préfecture. Il vaut servitude d'utilité publique et sera annexé au document d'urbanisme de la commune. Ce document est tenu à la disposition du public.

Zones rouges : interdiction des nouvelles constructions, y compris sous forme d'extension des constructions existantes.

Zones bleu foncé : L'identification de ces zones a pour but d'autoriser une augmentation limitée de l'urbanisation. Les constructions nouvelles sont interdites.

Zones bleu clair : Les constructions nouvelles y sont globalement autorisées. Toutefois, la prise en compte du caractère inondable de ces zones se traduit par des prescriptions visant à protéger les biens et les personnes des risques d'inondation.

le personnel municipal

Le Maire conviait, jeudi 22 mai, le personnel communal à la rencontre des élus. Patricia REGNIER, avec panache, présentait ses collègues et leur fonction.

Le verre de l'amitié clôturait cette sympathique manifestation.



Patricia Régnier, secrétaire générale



*Catherine Vuillemin, adjoint administratif
(au centre)*



Annie Dudouil, adjoint technique - Colette Boie, adjoint administratif - Pascale Bouchasson, adjoint technique - Michèle Duchaine, adjoint technique (de gauche à droite)



Daniel Bourbon, contractuel - Marc Drac, agent de maîtrise - Eric Schmitt, adjoint technique (de gauche à droite). Absent sur la photo : Karim Drac, renfort élu.

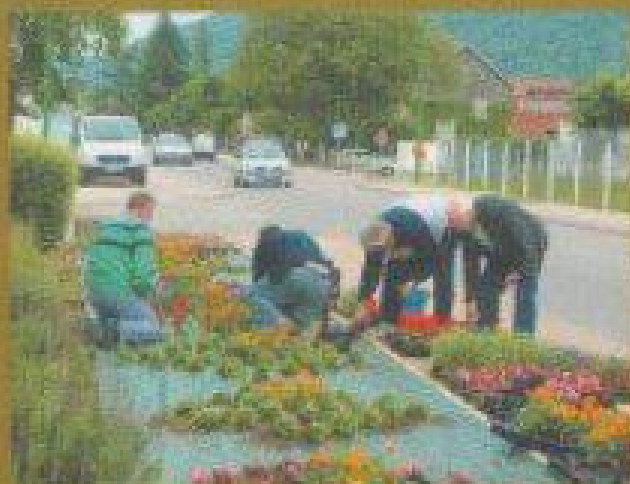


Dominique Parent, renfort secretariat - Christian Seguin, animateur canotier et garderie (au centre)

Le fleurissement de Roche

Afin d'embellir le cadre de vie des Rocheois, plus de 1000 fleurs ont été plantées aux 4 coins du village (route nationale, mairie, écoles, monument aux morts, église, cimetière, rond point, places de la poste et pharmacie) lobélias, ageratum, géraniums, impatiens, sauges, œillets, et roses d'Inde, bégonias, surfinias, bidens, plantes en provenance des Ets Amiot et Follète pour une valeur de 2.000 euros environ.

Nous tenons à remercier les personnes bénévoles : Menique Grosdidier, Christiane Boucbard, Jean Courdoisier, Raymond Blondeau qui ont prêté main forte aux conseillers et membres extérieurs de la commission "Environnement" pour cette opération.



Nous remercions également la société Compo France pour la fourniture de terreau ayant permis de réaliser ces plantations dans de bonnes conditions de culture



Le jury pour le concours des maisons fleuries passera dans le village durant la deuxième quinzaine d'août pour primer les plus beaux décors floraux des maisons, balcons, terrasses et jardins.



Merci à tous les Rocheois qui contribuent, avec passion, à donner au village une physionomie agréable et colorée.